

PREFECTURE DU JURA

Lons-le-Saunier, le

17 MARS 1993

MISSION ECONOMIQUE

- Bureau Programmation et
Aménagement du Territoire -

LE PREFET

à

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et de la Culture
Direction du Patrimoine
Bureau de la Protection des Monuments Historiques

3 rue de Valois

75042 PARIS Cedex 01

Mme Bellan

Affaire suivie par :
Mme Catherine COMPAGNON.

Ref : CC/VD

☎ : 84.85.86.73

OBJET : *Inscription sur l'Inventaire Supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés parmi les Monuments Historiques.*

REFER : *Votre lettre n° IS058 du 15 Décembre 1992.*

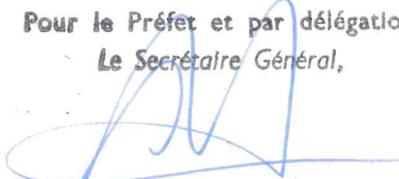
P. J. : *Deux ampliations.
Quatre fiches et photographies.*

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, deux ampliations de mon arrêté du 16 Mars 1993 portant inscription sur l'Inventaire Supplémentaire d'objets mobiliers concernant la commune de DÉSNEs.

Sont jointes également les fiches et photographies relatives à ces objets que vous m'aviez adressées avec votre courrier du 15 Décembre 1992.

LE PREFET,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général,


Daniel WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité